

lequel, sachant que Jean Rivard avait entrepris des défrichements, lui demanda s'il n'avait pas intention de tirer avantage de la cendre provenant des bois qu'il allait être obligé de faire brûler dans le cours de ses opérations ?

Jean Rivard répondit que son intention avait d'abord été de convertir cette cendre en potasse ou en perlasse, mais que le manque de chemins et par suite les difficultés de transport l'avaient forcé de renoncer à ce projet.

Après une longue conversation dans le cours de laquelle le perspicace américain put se convaincre de la stricte honnêteté, de l'intelligence et de l'industrie de notre jeune défricheur, il lui proposa de faire entre eux une convention d'après laquelle lui, Arnold, s'engagerait à "procurer à crédit la chaudière, les cuves, et le reste des choses nécessaires à la fabrication de la potasse, de les transporter même à ses frais jusqu'à la cabane de Jean Rivard, à condition que lui, Jean Rivard, s'obligerait à livrer au dit Arnold, dans le cours des trois années suivantes, au moins vingt-cinq barils de potasse, à raison de vingt chelins le quintal."

Le prix ordinaire de la potasse était de trente à quarante chelins le quintal, mais Arnold se chargeait encore dans ce dernier cas des frais de transport, considération de la plus grande importance pour Jean Rivard.

Le nouveau journalier que Jean Rivard emmenait